OLYMPIC CLUB MONTAUBAN FOOTBALL

B.P. 56036 – Stade André Robert – 35360 Montauban-de-Bretagne
Secrétariat : 02.99.06.30.88 - secretaire@ocmfootball.com
Site internet : www.ocmfootball.com
N° affiliation : 512552

Notice explicative

de la dématérialisation des licences 2019-2020

Pour la saison à venir, le mode opératoire imposé depuis l'an dernier par la Fédération Française de Football pour l'obtention de la licence continue. Il n'y aura plus de demande papier pour les renouvellements, les nouvelles licences et les licences de dirigeants. **Seuls les arbitres, les éducateurs et les joueurs mutés devront faire leur demande sur papier comme auparavant**.

Nous serons obligés de procéder de la façon suivante :

1) **Prise de contact avec le club.** Vous venez vous inscrire ou inscrire votre (vos) enfant(s) lors des permanences au foyer Claude Thébault du Stade André Robert. Vous fournissez ***votre adresse mail opérationnelle**** **et** ***votre numéro de téléphone portable*.*** Les secrétaires du club initient un renouvellement ou une nouvelle demande. Cela aura pour effet de vous envoyer un mail (sur l'adresse mail que vous aurez fournie).
2) **Le licencié (ou ses parents) consulte le mail reçu** (qui se présente sous la forme NOUVELLE LICENCE FFF 2019-2020) **et prépare les pièces à transmettre si besoin** (photo d'identité (valable tous les 2 ans pour les mineurs et 5 ans pour les majeurs), photocopie d'une pièce officielle d'identité, certificat médical**).
3) **Le licencié remplit le formulaire en ligne en suivant bien les différentes étapes et transmet les pièces demandées**.
4) **Le club** contrôle les informations saisies par le licencié et les pièces transmises**.**
5) **Le club** signe la demande de licence qui est ensuite soumise à la Ligue de Bretagne pour validation.

**Si vous ne disposez pas d'adresse mail et(ou) de téléphone portable, indiquez-le lors de l'inscription. Nous ferons alors exceptionnellement une demande de licence papier.*

*****Le certificat médical est obligatoire tous les trois ans. Si besoin utilisez exclusivement le formulaire fourni avec le mail reçu. Avant d'aller chez le médecin, imprimez-le soit à partir du mail reçu soit à partir du site internet du club (ou demandez-le lors de l'inscription).*** *La liste des joueurs devant fournir ce certificat est sur le site du club www.ocmfootball.com*

Les secrétaires,
Amandine Gélard
Yves-Jean Nouvel

Secrétaire : Yves-Jean NOUVEL 02.99.06.66.71 - 06.88.91.81.10 - secretaire@ocmfootball.com
Co-Présidents: Thierry LEFEUVRE 06.03.50.46.50 – Pascal BERTHELOT 06.10.61.01.67
Vice-Président Foot jeunes : Jean-Yves BEAUVERGER 06.83.87.93.58 – jean-yves.beauverger@ocmfootball.com
Vice-Président seniors : Olivier BODIN 06.84.30.03.36 – bodbode@hotmail.com